

Compte rendu réunion de l'Equipe Technique Régionale le 02 Février 2023 à **LORIENT**

Présents :

- Erwan Briec (Commission Sportive 35)
- Jean-Noel Vincent (Commission sportive 56 et ligue)
- Béatrice Rubeau Grandin (Commission Sportive 29)
- Joël Boucher (Vice-président culture Judo)
- Ronan Fouéré (Responsable Arbitrage)
- Laurent Mottin (Responsable Formation)
- Franck Robert (CTR Ligue)
- Kilian Collet (CTR Ligue)
- Cédric Roudot (CTR Ligue)
- Margaux Poyard (DTR)
- Teddy Gourdin (Enseignant- Invité)

Absents excusés

- Aldo Jouanny (Commission Sportive 22)
- David Bizouarn (Commission Jujitsu)
- Gilles Quenet (Commission Kata)

Ordre du Jour :

- 1) Introduction
- 2) Point Grade : Répartitions UV – Précisions sur l'organisation de l'UV 4
- 3) Formules de compétitions
- 4) Circuits Minimes et mise en place des tournois satellites
- 5) Point arbitrage
- 6) Organisations des stages
- 7) Formations

Introduction :

- Accord de principe de diffuser le compte-rendu ETR sur le site de la ligue pour faciliter l'accès aux informations des acteurs du Judo.
- Ouverture du projet 1 000 Dojo dans les écoles
- Nécessité de **conserver le Passeport sportif dès le premier niveau de compétition.**
- Faire un rappel auprès des enseignants / licenciés et le faire apparaître en termes de communication. La digitalisation de ce dernier n'est pas encore d'actualité.

Kilian COLLET : CORG

1) Retours TEC et bilan de l'auto-arbitrage :

- Mesure acceptée par l'ensemble des combattants présents, pas de grosses difficultés rencontrées. Certains arbitres apprécient de se retrouver dans le rôle de formateurs, des questions sont régulièrement posées de la part des combattants pour recevoir des conseils. Des compliments ont été donnés par des participants hors-ligue. Aucun refus d'officier à ce jour.
- Le rôle et le nombre d'arbitre doivent être clarifiés pour avoir une homogénéité des pratiques.

Pistes de réflexions :

- S'appuyer sur les commissaires sportifs pour réaliser le tournus des arbitres/combattants.
- Essayer de dégager une « formule » type.

2) Retours UV 2

- Points négatifs : peu de candidat sur le 1^{er} au mois novembre / Crainte d'avoir beaucoup de monde sur le dernier de la saison
- Points positifs : la formule stage + examen est appréciée par les candidats. Favorise les échanges avec les juges.
- Pas de connaissance de litige existant entre club et juge.

Pistes de réflexions :

- Laisser la possibilité de passer l'ensemble de la prestation UV 2 - 1 dan sur le département.
- Suggérer le dédoublement des dates UV 2 dans les départements sous condition de validation des comités.

3) Retour UV 3

- Pas de relation grade championnat pour les ceintures de couleurs même si ouverture à la région. (suite à la relecture Textes officiels 21.22)
- Rajout d'un 4^{ème} Shiaï pour compenser

4) Retour UV 4

- Validation d'une ½ journée lors d'une participation aux TEC
- Possibilité pour les départements de faire une proposition pour valider tout ou partie de l'UV 4. (Réalisé dans le 22, 35 et 29). Traçabilité **via l'extranet impérative.**
- Voir avec CD56 sur les manifestations ouvertes au passage de l'UV 4. (Franck Robert)

Besoins : Refaire une communication sur l'organisation des UV auprès des licenciés et des enseignants.

Préconisations : Réaliser un stage UV 4 en fin de saison suivi d'un moment convivial avec les jeunes (ou moins jeunes) officiels l'après-midi avec une prise en charge comité pour ceux étant déjà impliqué.

Formule compétition

Voir formules du rapport ETR juin.

Rappel que les championnats de France 1^{ère} division n'ont pas volonté à remplacer des actions d'animations qui doivent se réaliser en proximité pour avoir une première approche de la compétition.

D'où le choix assumé de demander aux départements d'avoir une formule en tableau double repêchage sur l'ensemble de cette division.

La ligue encourage la mise en place d'animations en local type tournoi satellite qui fonctionne très bien en Pays de Loire. Le circuit minime peut par exemple être complété dans cette optique.

Point sur stages régionaux :

Angers : Les 23 meilleurs minimes sont sélectionnés pour participer à ce stage avec une prise en charge fédérale. Les meilleurs cadets participent eux à un stage d'interrégion avec une prise en charge de la ligue et des familles.

Pour le stage de Ploërmel : Les champions départementaux minimes et cadets. Si le 1^{er} va à Angers, le second est appelé. Liste diffusée sur le site de la ligue. Une communication plus précoce sera réalisée la saison prochaine auprès des enseignants et des combattants sur le mode de sélection. C'est un point à améliorer.

Quota de qualification du département vers la région :

Les quotas sont alloués en fonction du nombre de licenciés du territoire. Il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire de tous les utiliser notamment pour des combattants qui n'auraient pas leur place sur un championnat régional. Exemple règle du 35 : avoir à minima remporté un combat.

Il est possible pour un club de faire une demande de hors quota Minime directement à l'échelon de la ligue (création pour la rentrée prochaine d'un document « type »). La réponse sera systématiquement donnée après la phase départementale.

Il est rappelé que de coutume les départements laissent une feuille libre pour inscrire les combattants ne pouvant pas (de manière justifiée) être présents afin d'être intégrés dans le quota départemental.

Coupe Régionale Kata :

Rappel de la genèse : Compétition se trouvant dans les Textes officiels, il a été constaté que la phase sélective en décembre en même temps que le tournoi de Kata est perçue comme étant trop précoce dans le calendrier par les enseignants. Volonté de servir de base pour la sélection du couple kata pour la coupe de France par équipes de département afin d'avoir une réelle sélection et pas un choix par défaut. Sélection pour le championnat de France Kata.

Bilan : Peu de participation, l'ensemble des comités ne sont pas représentés. Manque de formation des juges qui méconnaissent les critères de notation.

Piste de réflexions : Mettre davantage en avant qu'il s'agit d'une sélection du championnat de France Kata du mois de mars. Revoir la date, la positionner éventuellement sur le passage grade Kata. Améliorer la formation des juges qui découvriraient pour la plupart le règlement. Améliorer la communication sur les médaillés.

Point Arbitrage :

A structurer sur les TEC, le nombre et l'organisation.

Les « nouvelles » règles concernant les quotas d'arbitrage-demandent le recul d'une saison entière. Des règles pas toujours bien accueillies, souvent décriées par des clubs qui ne seront pas concernés par la pénalité financière.

Une augmentation du nombre de jeunes en formation est constatée (lien avec UV 4)

Un très bon niveau chez les jeunes arbitres est constaté, l'arbitrage sur la 1^{ère} édition du tournoi excellence est à mettre en avant.

Le titre d'arbitre inter-ligue perd de son sens.

Piste de réflexions Voir pour organiser un deuxième stage de perfectionnement afin de montrer le soutien des OTD aux arbitres et à leur formation. Voir avec Olivier Desroses pour la saison prochaine.

Formation :

Maintien du CQP sous sa forme actuelle.

Formation continue Préparation 10 mars 6 et 7 dan / 17 avril 5 ;6, et 7 dan

Stage Module 1 Fédéral Self Défense du 30/06 au 2/07/23 à ERQUY

Stage formation continue Minimes à Séniors : 1^{er} week-end des vacances d'Octobre. (Proposition de la part de Teddy Gourdin d'avoir du contenu Ne-Waza JJB)

Stage Formation Para-Judo sur les vacances d'Avril.